



CONFÉDÉRATION SUISSE

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle · Stauffacherstrasse 65 · CH-3003 Berne

tél. +41 31 377 77 77 · fax +41 31 377 77 78

28.10.2009

notre référence: W10012-DS
n° direct: +41 31 377 74 17

Déclaration de refus total - règle 18ter.3) du règlement d'exécution commun (sur motifs relatifs)

Enregistrement international n° **962314 Vespismo (fig.)**

Suite au refus provisoire émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 22 juillet 2009 relative à la procédure d'opposition n° 10012 et conformément à la règle 18ter.3) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **refusée** à la protection en Suisse pour tous les produits revendiqués.

Division des marques
Section opposition

U. Bugnard

Ursula Bugnard

